

Carte des titres miniers

**Statut:**  
 A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, Y-Proposition de conversion  
 D-Terrain visé par une demande de désignation, E-Exploité  
 B-Abandonné, N-Refus de renouveler, Z-Désistement, R-Révoqué  
 P-En attente de renouvellement, U-Refusé

**Statut:**  
 A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, D-En demande, E-Exploité  
 N-Refus de renouveler, Z-Désistement  
 R-Révoqué, B-Abandonné, U-Refusé

**Statut de site d'extraction:**  
 O Ouvert sous conditions, C Ouvert, F Fermé, N Non autorisé, T En traitement

**Substance extraite:**  
 G Gravier, C Dolomite, U Autre  
 S Sable, I Inconnu, F Ferreux concassé, X Calcite  
 D Calcifère, J Terre jaune, R Résidu miniers inertes  
 E Minerai de sélénite, M Marbre, S Sable  
 E Minerai de silice, N Terre noire, T Tourbe

**Statut de site d'extraction:**  
 O Ouvert sous conditions, C Ouvert, F Fermé, N Non autorisé, T En traitement

**Contrainte à l'activité minière**

**Contrainte majeure**

Territoire réservé à l'État ou soustrait au régime minier, à la désignation sur carte ou par l'effet d'une autre loi

Périère urbanisée

Territoire soustrait au régime minier et à la désignation sur carte par arrêté ministériel (le régime minier et l'exploitation minière pour le pétrole et le gaz naturel sont permises)

Territoire où le droit de planifier et de désigner sur carte est temporairement suspendu

Territoire faisant l'objet d'un renvoi au ministre

Territoire incompatible avec l'activité minière

**Contrainte mineure**

Territoire où l'exercice d'activités minières est assujéti à des conditions et obligations déterminées par le ministre

Territoire faisant l'objet d'une étude par le ministre

**À titre indicatif**

Information à titre indicatif

**Entente d'Eeyou Istchee Baie-James**

Terres de catégorie II

Terres de catégorie III

**Entente Première Nation Abitibiwinini**

Entente Pilagan

**Entente de principe d'ordre générale (EPOG)**

Nissinan de Bétiame, Essipk, Mashewash, Nutsukuan

**Frontières**

Frontière internationale

Frontière interprovinciale

Frontière Québec-Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Déclinaison moyenne approximative au centre de la carte en 1998  
 net de 1°10' ouest avec une variation annuelle déclinatoire de 3,07

Système de référence géodésique North American 1983  
 Projection UTM (Universal Transverse Mercator)  
 ZONE 18

48°30'00" Coordonnée géographique  
 648000m E. Coordonnée UTM, Zone 18

**Échelle 1:50 000**

0 1000 2000 3000 mètres

**AVIS IMPORTANT**

Le fond topométrique de cette carte est une compilation de différents levés et ne doit jamais être utilisée au même titre qu'un plan signé par un arpenteur-géomètre. D'autre part, la localisation des titres miniers n'a pas de valeur légale et ne peut être utilisée qu'à titre indicatif. En conséquence, le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles décline toute responsabilité pouvant résulter de l'utilisation de cette carte et ne garantit aucunement l'exactitude des données qui y sont exprimées.

3208	3207	3206
3209	3202	3201
3214	3213	3214

Révisé par la Direction générale de la gestion du milieu minier  
<https://gestm.mines.gouv.qc.ca>

La mise à jour de cette carte est disponible sur le site FTP de GEMM  
<http://gestm.mines.gouv.qc.ca/verreau.asp>

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

Carte de titres miniers mise à jour le 2025-01-21

